



Armand JUNG

Député du Bas-Rhin

**Président de la Mission d'information
relative à l'analyse des causes des
accidents de la circulation et à la
prévention routière**

Strasbourg, le 6 octobre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Travaux de la Mission d'information relative à l'analyse des causes des accidents de la circulation et à la prévention routière

MISE AU POINT

Je viens de prendre connaissance avec étonnement de différentes prises de position de M. Philippe HOUILLON, Député UMP du Val d'Oise et Rapporteur de la Mission d'information relative à l'analyse des causes des accidents de la circulation et à la prévention routière, concernant nos travaux et réflexions **actuellement en cours**.

Je tiens à rappeler que cette Mission d'information parlementaire, **dont j'assume la Présidence**, a été mise en place par l'Assemblée nationale en juin dernier à la suite des dysfonctionnements et de la cacophonie liés à la **réforme du permis à points** (dans le cadre de la LOPPSI 2 – Décembre 2010) et à l'incompréhension des usagers de la route (les automobilistes en particulier) sur les tergiversations du Gouvernement en matière d'implantation des **radars**.

Cette Mission d'information travaille d'arrache pieds depuis 4 mois pour tenter de rectifier les conséquences lamentables de ces décisions du Gouvernement, qui ont eu pour conséquence une augmentation flagrante du nombre de morts sur les routes durant le premier trimestre 2011.

A la demande du groupe PS de l'Assemblée nationale, j'ai accepté de présider cette Mission d'information parlementaire pour **renouer le dialogue**, tant avec les usagers de la route, qu'avec l'ensemble des acteurs de la sécurité routière.

Sous la pression de la **droite populaire** et de **Monsieur le Ministre de l'Intérieur**, dont dépend désormais la sécurité routière, le Rapporteur Philippe HOUILLON a fait état **publiquement et prématurément** de débats en cours au sein de notre Mission d'information.

Avec le groupe PS de l'Assemblée nationale, j'ai toujours considéré que **la sécurité routière devait être un sujet consensuel**, qui doit dépasser les **clivages politiques traditionnels**

de l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi, je désapprouve l'initiative du Rapporteur de la Mission, et surtout l'annonce de mesures concernant les « petits excès de vitesse », alors que de nombreux Parlementaires de tous bords estiment que ces « petits excès » ont des effets très graves en matière d'accidentologie.

De même, plusieurs mesures suggérées ont pour conséquence de heurter frontalement **les motards, les cyclistes et les associations** qui luttent quotidiennement contre la violence routière.

Avant l'audition du Ministre Claude GUEANT, prévue le 12 octobre prochain, il est pour le moins indispensable de recentrer les travaux de la Mission d'information, avec l'objectif non pas de satisfaire les lobbys, mais de limiter durablement l'accidentologie sur nos routes.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line followed by a vertical line and a wavy flourish. The initials 'A. Jung' are written above the horizontal line.

Armand JUNG

*Président de la Mission d'information relative
à l'analyse des causes des accidents de la circulation
et à la prévention routière*

Contacts presse : Aurélie LEDRICH (03 88 24 73 04) et Eric ELKOUBY (06 73 98 86 69)